

Le Petit

Journal du Vigan



édito

Le Petit Journal du Vigan
n° 4 – juin 2010

Dans ce numéro d'été riche en informations - vous avez dit été ? Car à l'heure où nous bouclons, nos Cévennes s'apparentent plus à l'Islande aux abords de l'hiver qu'à un chaud cocon méditerranéen - vous découvrirez tout d'abord une interview du Maire, Eric Doulcier qui livre ses orientations pour la ville, ses choix et son enthousiasme pour restaurer l'image d'une ville qui face à la désaffection industrielle doit se tourner résolument vers son avenir. Puis, au fil des pages, les sujets ne manquent pas :

- Chantiers achevés, en cours ou à venir. Où l'on constate que la ville bouge et se transforme.
- Actions culturelles et agenda des manifestations estivales. Où l'on découvre la diversité des événements et spectacles afin de répondre à toutes les attentes.
- La démarche Agenda 21 entreprise par la ville, les éco-dialogues, le rapprochement avec la fac de sciences, une cohérence par rapport à des engagements

- Un dossier «Ecole et citoyenneté», parce que la vie du citoyen commence à l'école, où l'on verra alors que les diverses actions entreprises convergent pour accomplir cette mission de transmission

- La libre expression, les nouveaux commerçants installés dans notre ville, des infos pratiques, des rendez-vous.

A noter désormais une rubrique Etat-civil et une rubrique «Le Vigan au passé simple» qui met en lumière un lieu du Vigan marqué par l'histoire, la grande ou la petite.

Nous espérons que ce numéro du petit journal vous plaira et vous accompagnera tout au long de l'été.

Bonne lecture !

P. G



Stratégie financière et équilibre du budget 2010

La prospective financière constitue le cadre de la stratégie financière pour tout le mandat permettant d'assurer l'équilibre financier de la collectivité. 4 grandes orientations stratégiques ont ainsi été déclinées :

- 1/ Maîtrise de la fiscalité.
- 2/ Assurer le maintien d'un niveau d'épargne garant d'une structure financière saine
- 3/ Poursuivre la politique de désendettement
- 4/ Maintenir une capacité d'investissement supérieure au précédent mandat avec un plan pluriannuel d'investissement compris entre 0, 8 et 1, 5 M€ et une priorité donnée à l'entretien durable du patrimoine.

La politique de travaux

Rue des Barris : Ainsi en 2011 l'aménagement de la rue des Barris fera suite au remplacement du réseau de branchements en plomb, à la mise de l'assainissement. Cette rue sera aménagée pour la rendre accessible aux personnes handicapées.

Outre les chantiers du **Coularou**, exemplaire car il est à la conjonction de l'écologique et de l'économique, de la rue des **Calquières**, de la **Calade**, des **toilettes publiques** qui sont en cours ou d'ores et déjà actés, de nombreuses études ont débuté. Il s'agit entre autres de requalifier l'**avenue Jeanne d'Arc**, l'**Avenue Emmanuel d'Alzon**.

Le Vigan se tourne vers l'avenir

Le temps est venu de trouver les nouveaux accents qui relègueront au passé le marasme économique d'une sortie difficile de l'ère textile du pays viganais. A l'heure des arbitrages budgétaires, Eric Doulcier, maire du Vigan, tient à présenter aux Viganais et Viganaises, les grandes orientations politiques, économiques et culturelles de son équipe.

Avec le calme qui le caractérise mais toute sa conviction, Eric Doulcier, maire du Vigan l'affirme : «Il faut changer l'image de la ville, sortir une bonne fois du marasme ambiant par de nouvelles orientations.» Pour cela, il veut se tourner vers l'environnement, le tourisme avec des manifestations qui font date et attirent un public nouveau, comme les éco-dialogues. «Nous allons investir dans le secteur scolaire et l'enseignement pour préparer demain.» Et pour se faire le maire et son équipe ne manquent ni d'idées, ni d'énergie. Aussi, à mi-mandat, il souhaite préciser sa pensée et expliquer ses choix budgétaires afin que tous les Viganais puissent saisir la hauteur de l'enjeu et le chemin déjà parcouru. «Le Vigan souffre d'une image de zone sinistrée. Pourtant cette ville détient de nombreux atouts qu'il va falloir valoriser. Tout le monde s'accorde à reconnaître que nous bénéficions d'un cadre de vie privilégié. A nous de le faire découvrir et de le promouvoir. Pour cela, nous avons mis en place des outils : agenda 21, plan local d'urbanisme... Nous allons les mener dans un souci d'action concertée.» Et déjà, les premiers efforts paient. Des accords ont été conclus avec la faculté de sciences de Montpellier. «Nous devons développer la matière grise. Nous menons ce mandat dans ce sens. Mais pour y parvenir, il nous faut une ville au niveau, une ville qui assure ses fondamentaux : assainissement, voiries, écoles, aménagements urbains. Pour changer notre image, nous développons des partenariats culturels, avec l'orchestre national de Montpellier, le festival de Jazz de Junas, avec l'école de cirque du Cratère à Alès. De même avec les éco-dialogues sur la partie plus environnementale, nous recevons des spécialistes reconnus sur le thème des relations de l'homme à son environnement. Ces rencontres couronnent nos échanges avec la faculté de Sciences. Les gens se déplacent de loin pour suivre ce type de manifestation. Cela nous permet d'ouvrir notre champ de vision et peut-être à terme d'attirer chercheurs et laboratoires. Et à travers ce type de manifestations, nous ne perdons jamais de vue un axe fort de notre politique locale : la transmission aux générations futures. Les chercheurs présents rencontreront les enfants de toutes les écoles. Cette pratique se décline dans toutes nos manifestations, ainsi lors du festival de Jazz, nous avons organisé des masters class pour les enfants. Nous res-

tons centrés sur notre volonté de faire partager à nos jeunes toutes ces expériences. Raison pour laquelle, nous allons mener de concert la réhabilitation des bâtiments anciens de nos écoles et la dotation d'outils dignes de l'enseignement du XXIème siècle.» Eric Doulcier se réclame d'une grande vigilance pour tout ce qui a trait à l'enseignement. Dans cet esprit, le maire souhaite multiplier les partenariats avec le collège/lycée. Nous avons par exemple doté la Bibliothèque Centre de Documentation scolaire d'un budget de 40 000 euros (personnel/acquisition).

Le centre ancien

Tout est mis en œuvre pour réhabiliter le centre ville, le rendre agréable, pratique pour ses habitants mais aussi mettre en valeur ses accents cévenols. La première tranche de travaux pour la réhabilitation du centre ancien va nécessiter 250 000 euros. Puis d'autres tranches se succéderont jusqu'à la fin du mandat afin de revoir intégralement, eau, assainissement, éclairage public, voirie. Ainsi le parc des Châtaigniers va s'orner, pour la joie des plus petits, d'une aire de jeux dès la fin du mois de juin. L'éclairage public fait partie de cette réflexion. En effet, vieillissant, il n'offre plus la performance énergétique et qualitative qui devrait être la sienne et sa conception ancienne entraîne une pollution de la qualité du ciel, préjudiciable dans cette région préservée. «Bref, nous voulons totalement remettre à niveau l'équipement collectif de la ville dans une approche globale du développement de cette ville : une qualité de vie pour nos administrés et une ouverture sur l'extérieur qui nous offrira des opportunités de développement.» Cette politique de travaux se double d'une politique de lien social, d'ouverture sur l'extérieur, le tout dans une volonté de démocratie participative. Cette ouverture sur Montpellier mais aussi sur les Viganais demande un travail de longue haleine, un effort de concertation avec la population, les associations, mais aussi avec le personnel municipal. Elle passe par des réunions publiques, des réunions avec le personnel, sans nier l'aspect émotionnel primordial sur certains sujets sensibles. «Il faut toujours intégrer le temps, si l'on va trop vite on perd du temps en incompréhension en voulant en gagner.»

Eric Doulcier a donc souhaité instaurer des commissions extra-municipales. Consultatives, elles permettent d'enrichir la réflexion des élus. «Ces derniers ne modifient pas systématiquement leur position mais 9 fois sur 10, elle peut se voir infléchie ou amendée par le résultat de ces réflexions.» Ces commissions se déroulent bien en amont de chaque projet de façon à leur laisser le temps de faire émerger une réflexion constructive et non épidermique. Et des réunions publiques se tiennent tous les 6 mois.

Un développement territorial

Cette équipe municipale s'engage dans la voie de l'ouverture et du développement d'une véritable politique territoriale. Des liens se tissent au niveau culturel, éducatif, scientifique avec Montpellier. Déjà des étudiants et des naturalistes se déplacent pour de courts séjours. «Les masteriales ont permis de dégager 20 000 euros de chiffre d'affaires pour les hôteliers et les restaurateurs en une semaine, le festival de jazz a amené 350 personnes rien que pour le vendredi soir. Ces gens dînent en ville et découvrent notre cadre de vie privilégié. Nous visons la création d'un véritable réseau de chercheurs. Nous nous réjouissons à ce sujet de la création de la maison de la formation par la communauté de communes du pays viganais. Notre lycée a besoin pour se développer de nouvelles filières et d'enseignement autour des nouveaux métiers. En matière culturelle, nous bénéficions du travail de nombreuses associations et de projets ambitieux. Nous souhaitons venir en soutien et créer une dynamique autour de formations post-bac, de classes préparatoires. Nous nous inscrivons dans un développement territorial. Pour les éco-dialogues, nous bénéficions du soutien des entreprises, nous travaillons en partenariat avec la Bambouseraie. Nous développons des partenariats avec Ganges sur le plan culturel.» Autant d'exemples d'une stratégie territoriale. Une stratégie pas toujours simple à projeter à l'heure de la réforme des collectivités territoriales, source de grandes incertitudes. «Nous ne connaissons pas encore tous les tenants et les aboutissants de la réforme en cours. Les périodes difficiles ne sont pas une nouveauté. Mais il faudra s'adapter pour réussir.»



Débusage du Coularou

Chantier délicat et compliqué s'il en est, les travaux de «restauration de la section hydraulique du Coularou» ont démarré début septembre.

Les entreprises adjudicataires mènent tambour battant les opérations qui ont bénéficié d'un temps idéal pour ces interventions dans le lit du ruisseau. La première partie des opérations s'est déroulée en rive gauche où un important terrassement a eu lieu pour créer une partie du nouveau lit du cours d'eau et réaliser le soutènement nécessaire à la nouvelle berge qui supportera le parking du magasin Lidl' (un autre des projets en cours de réalisation). Au passage il a fallu détourner provisoirement puis ré-installer la canalisation d'assainissement de ce quartier. Les eaux du ruisseau ont ensuite été «basculées» au pied de la nouvelle berge pour permettre le démontage de l'ancienne buse. La découverte d'un terrain très instable a nécessité une modification du programme de travaux et la mise en œuvre de «micro-pieux» une technique permettant d'assurer la stabilité du soutènement en rive droite en raison de la proximité du magasin Weldom. Le respect scrupuleux des consignes liées à la protection du milieu aquatique ont permis une réalisation exemplaire de ce chantier, également en termes de respect de l'environnement.

Une nouvelle ville prend forme.

Le Vigan fait l’objet de multiples projets, à commencer par une remise à niveau de toutes les infrastructures de base, eau, éclairage, public, aménagement du centre ville, voiries, écoles.... Alors pas d’affolement, devant les démolitions, les engins, une ville en travaux, c’est une ville pleine de vie... Gros plan sur un certain nombre d’entre eux.

Un nouvel espace à vivre

Le chantier de la rue de la Calade s’achève et permet le rétablissement de la circulation, celle-ci ayant du être modifiée le temps des travaux. En effet, la démolition de l’immeuble dit «Maison Moulière», du nom de son ancienne propriétaire, nécessitait des mesures de sécurité conséquentes. Le projet de la ville du Vigan consiste tout d’abord à sécuriser une zone dangereuse pour la circulation et en tout premier lieu celle des piétons. La proximité de l’école Saint Pierre, avec le passage régulier des enfants, rendait cet aménagement d’autant plus important. Enfin, les projets de maison médicale et de maison de retraite de l’hôpital dont l’accès devrait se faire via la place des Charrons accentuent encore la pertinence de cette réalisation. Confié au bureau d’architecture Veramendi, en collaboration étroite avec les élus, le projet retenu fait la part belle au cheminement piétonnier et la commune a souhaité y intégrer des WC publics automatiques. Ce quartier aura donc bientôt une nouvelle physionomie et de nouvelles perspectives vont s’ouvrir que l’on se trouve boulevard du Plan d’Auvergne ou place du Quai. L’objectif : une amélioration conséquente du confort de vie des Viganais et de tous ceux qui fréquentent cette agréable cité.

Coût global travaux : 86 805 €
Coût WC (Sagelec) : 24 000 €
Subventions : 28 520 €
Entreprises : Serra et Fils, Ets Chamayou

Une opportunité pour le commerce et l’artisanat viganais

A l’occasion du diagnostic commercial réalisé courant 2009, les artisans et commerçants viganais ont fait part de leur inquiétude quant au devenir de leur ville (cf. diagnostic du Cabinet Territoires). La disparition de certaines activités en centre-ville (métiers de bouche) et la démultiplication d’activités déjà existantes (immobilier, banques...), la dévitalisation économique, le départ de populations à pouvoir d’achat en raison d’une fragilisation des termes de l’emploi n’auguraient rien d’enthousiasmant. Face à ces inquiétudes, la Ville du Vigan et les différents partenaires, au premier rang desquels l’union commerciale et artisanale, ont engagé une démarche concertée afin de maintenir et de promouvoir le tissu artisanal et commercial local. Cette démarche a pris la forme d’une procédure FISAC (fonds d’intervention pour les services, l’artisan et le commerce) conduite en étroite partenariat entre la Ville, l’Etat, la Chambre de Commerce et d’Industrie, la Chambre des Métiers et de l’Artisan et bien évidemment les artisans et commerçants au travers de leurs unions commerciales. Le FISAC s’inscrit comme un véritable outil de reconquête urbanistique et commerciale pour donner au tissu artisanal et commercial viganais les moyens de s’adapter et de rayonner sur sa zone de chalandise. L’objectif premier : remobiliser les artisans et commerçants et répondre aux contraintes de développement artisanal et commercial relevées dans un diagnostic préalable. Pour se faire, 5 axes stratégiques ont été retenus : Requalifier, améliorer le cadre et le confort d’achat. Créer du lien entre les différents acteurs économiques. Rendre l’espace urbain central plus commercial. Dynamiser le commerce viganais. Conquérir de nouvelles parts de marché commerciales. Pour y parvenir, des aides directes vont être attribuées aux entreprises. Promotion et animation commerciales ont d’ores et déjà été mises en place. Cela passe naturellement par une requalification du centre ancien : les différents travaux attestent d’ailleurs de cette volonté.

La tranche 1 a débuté avec le recrutement d’un animateur «commerce». Enfin, les Viganais ont tous été témoins des animations lors des fêtes de fin d’année, des opérations menées durant l’été, de l’opération shopping et développement durable avec des sacs siglés et des efforts menés pour promouvoir le marché paysan. Les entreprises sont accompagnées, pour celles qui le souhaitent, dans une démarche qualité et une formation à la langue anglaise. Une étude sur le stationnement et la circulation est menée. Enfin la tranche 1 sera évaluée.

Des investissements sont en cours pour ménager les rues marchandes, améliorer la signalétique, notamment aux entrées de ville, l’accès au centre ancien comme les aires de stationnement sont réfléchis. L’acquisition du rez de chaussée de la maison Gros et l’achat de stands de marché permettront de conduire des animations commerciales. Tout un volet concerne l’aide à la rénovation des vitrines et façades commerciales. Ainsi 50% des travaux peuvent être financés pour la rénovation des vitrines commerciales pour un montant de travaux pouvant atteindre 12 000 € (1500 € de la Ville, 1500 € de la Communauté de communes et 3 000 € de l’Etat)

La rue des Calquières fait peau neuve

En ce qui concerne la rue des Calquières, la préoccupation a été de ne pas finaliser tout de suite le traitement de la voirie afin de mieux apprécier l’usage possible du stationnement libéré par les riverains. La démolition du mur en béton a été effectuée à moindre coût par les services techniques de la commune et les gravats récupérés ont été recyclés dans la création d’un espace de stationnement à l’entrée du hameau de Loves. La cession de la pointe de terrain où se trouve la fontaine (dont l’habillage en pierre mérite attention) permettra de sécuriser la circulation dans ce quartier où circulent quotidiennement tant d’enfants. Très prochainement, un muret et un cheminement piéton seront réalisés et l’espace de stationnement sera goudronné et matérialisé. Enfin durant la période scolaire, la rue des Calquières connaît une certaine animation grâce à la présence de la maison de paille. Avec son petit air penché, elle demeure le centre d’une ardente animation. Les enfants du centre social y trouvent un terrain de jeu idéal et le club C.P.N., sous l’impulsion de Fabrice Melet enseignant au lycée-collège André Chamson a repris ses activités. Il faudra encore finir la couverture de la maison et les enduits extérieurs et intérieurs, en attendant la pose des menuiseries -qui ne devrait pas tarder-, réfléchir au traitement des abords de la «mare pédagogique. Enfin penser au «plessage*» de la haie. Outre ces activités, le club a déjà d’autres perspectives comme la construction d’un four solaire, inscrivant bien ce lieu comme un laboratoire concret de techniques liées à l’éco-habitat, à la découverte et au respect de l’environnement. Ainsi ce quartier vit et se transforme doucement mais à moindre coût pour la commune et en sensibilisant enfants et adultes au respect de l’environnement.

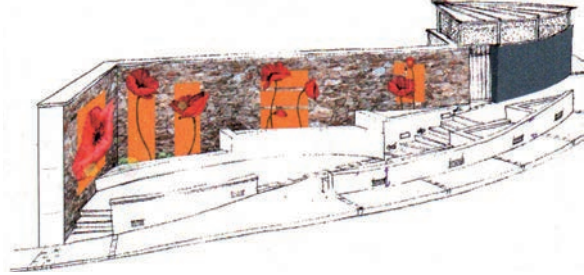
****Plessage :** Le plessage est une technique traditionnelle de taille des haies vives. Une haie plessée est constituée en fendant les troncs des arbustes qui la constituent à proximité du sol. Les arbustes ainsi fendus sont ensuite inclinés et tressés avec des piquets espacés de 40 cm ou bien avec certains arbustes laissés verticaux. La haie plessée poursuit sa croissance naturelle et les arbustes fendus cicatrisent et se dédoublent.*



Destruction de la maison Moulière



Un travail d'artiste



Plan local d’urbanisme

Un engagement pour l’avenir

Voilà deux années que l’équipe municipale et tout spécialement la commission urbanisme travaillent régulièrement à l’élaboration du PLU. Après un diagnostic et une étude très fine de notre territoire guidée par Jean-Claude Rodde du bureau d’étude Urbanisme et Territoire, l’équipe municipale vient de terminer l’élaboration du zonage et du règlement qui l’accompagnera. Les deux premières phases de formalisation du projet ont été largement ouvertes au débat, créant de riches échanges. Véritable bilan général de notre ville, le travail réalisé est une somme d’éléments recueillis sous forme de statistiques et de données qui passent en revue la totalité des secteurs et des problématiques de la ville. Cela va du relevé des équipements publics en passant par l’état du parc immobilier, des logements sociaux, crèche et établissements scolaires, le recensement des services de proximité, l’étude de notre développement économique, des transports, de notre environnement et des espaces verts, des réseaux, l’aménagement de l’espace, la démographie, l’histoire de la ville et de son extension, les enjeux communaux et intercommunaux...etc. Riche de tous ces éléments l’équipe a pu orienter sa réflexion sur la reconquête du développement urbain et axés ses priorités sur la requalification de notre centre ancien et le développement de quartiers nouveaux en limite du cœur de ville. La problématique de la gestion des berges de l’Arre inondables a également été un élément majeur de cette réflexion. Il a fallu planifier le devenir de ces espaces, en envisageant une gestion touristique et le développement d’espace de loisirs le long de cette rivière qui borde notre cité mais à laquelle nous tournons aujourd’hui complètement le dos et dont nous ne profitons que très peu.

Ce rapport terminé, la municipalité va présenter son projet de PLU aux personnes publiques et aux services de l’état pour le faire valider. Ce rapport de présentation est une «sorte d’exposé des motifs», il a pour objet de justifier et d’explicitier les choix des aménagements retenus et leur cohérence. Il comporte le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques. Il précise également les besoins répertoriés en matière de développement économique, d’aménagement de l’espace, d’équilibre social de l’habitat, de transport, d’équipement et de services. Il présente les choix retenus pour établir le projet d’aménagement et de développement durable (PADD) et délimiter les zones au regard des objectifs et des règles générales de l’urbanisme. Dans un délai de trois mois, les avis seront rendus et le maire du Vigan pourra présenter le PLU. Une enquête publique se déroulera durant un mois.

Le projet, éventuellement modifié suite à l’enquête publique, sera alors approuvé par délibération du conseil municipal.



La commission urbanisme travaillant sur le PLU

LA VIE INTERCOMMUNALE

La mise en place de l’intercommunalité viganaise a été un processus long traduisant la volonté des communes de l’agglomération de travailler ensemble. Depuis 2008, la ville du Vigan compte 2 vice-présidents (Jacques Gutierrez et Denis Sauveplane) au bureau de la Communauté de communes sur un total de 8 vice-présidents, le nombre des délégués viganais est de 9 délégués sur un total de 54. Plusieurs projets d’intérêt communautaires vont voir le jour sur le territoire de notre commune et intéresseront donc la population viganaise. Trois de ces projets sont particulièrement structurants pour l’avenir de notre territoire :
- La modernisation de l’abattoir, ce projet porté par Denis Sauveplane consiste à mettre aux normes européennes cet outil et à développer un atelier de transformation des produits
- La création de la maison de la formation dans le quartier de l’Elze devrait permettre à notre territoire de disposer d’un outil performant pour offrir des moyens logistiques, matériels et humains permettant d’apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire en termes de formation
- Enfin, le projet de maison médicale porté par Jacques Gutierrez devrait permettre à notre territoire d’accueillir dans d’excellentes conditions médecins et patients.
On peut noter que la ville du Vigan est partenaire de ce projet, une somme de 50 000 euros a été inscrite dans le budget pour la réalisation des aménagements urbains liés à ce projet.

Six mois d’activités cuturelles

Les six derniers mois ont été riches en événements culturels et en animations sur la ville du Vigan.

Du théâtre, du jazz, des conférences, de la chanson, du spectacle jeune public, des expositions, des thés dansants, du cirque, des musiques actuelles touchant un très large public.



John Abercrombie au Festival de Jazz du Vigan



Caminos : Sons des Quai 2010



Hadouk Trio au Festival de Jazz du Vigan



Valery Boston : Sons des Quais 2010



Ibrahim Djo journée africaine

Agenda été

Dimanche 4 juillet	Temple	17 H 30 - LES HEURES D’ORGUE Orgue et Poésie, hommage au peuple haïtien : Pachelbel, Buxtehude, Boehm, Walther, Krebs, J.S. Bach
Mardi 6 juillet	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Vendredi 9 juillet	Espace Lucie Aubrac	21 H - OPÉRA Bastien & Bastienne de W.A. Mozart - Par le Strapontin magique
Mardi 13 juillet	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mardi 13 juillet	Place du quai	21 H 30 - BAL MUSETTE Avec Zazie Musette
Mercredi 14 juillet	Parc des Chataigniers	REPAS DU 14 JUILLET : À PARTIR DE 20H
	Parc des Chataigniers	BAL CARAÏBES AVEC LE GROUPE ALONZIDON DE 21H30 À 24H00
	Place du Quai	RETRAITE AUX FLAMBEAUX À 22H
	Parc des Chataigniers	FEU D’ARTIFICE À 23H
jeudi 15 juillet	Château d’Assas	21 H - CONCERT RADIO FRANCE Gilzene & The Blue Light Mento Band : musique traditionnelle jamaïcaine
Vendredi 16 juillet	Musée Cévenol	21 H - SOIREE CONTES “Contes des rivières, des fontaines et des lavoirs” Compagnie Partance avec Hervé Le Jacq
samedi 17 juillet	Maison de Pays	18 H - VISITE THEATRALISEE Le Vigan d’aujourd’hui et d’autrefois avec la Compagnie Chrysalides
samedi 17 juillet	Auditorium	21 H 30 - FESTIVAL DU VIGAN Récital SERGEI TARASOV, Piano : Chopin, Moussorgsky
Dimanche 18 juillet	Place du Quai, Espace Lucie Aubrac	10 H - 24 H 00 Journée africaine : Stands, ateliers, films, musique, repas africains et concert le soir avec Vox Musoko et Ibrahim Djo
Mardi 20 juillet	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mercredi 21 juillet	Place du Quai	MARCHE DES CREATEURS DE 18 H À MINUIT Avec Ganges Band (Fanfare)
Du 23 au 25 juillet	Château d’Assas, Centre ville	LES ANNÉES 60 ONT 50 ANS - SPECTACLES, PHOTOS, BAL POPULAIRE, VOITURES, MOTOS, PUCES 60’s
Mardi 27 juillet	Place du marché	MARCHE PAYSAN de 8 h à 13 h
Mardi 27 juillet	Château d’Assas	21 H 30 - FESTIVAL DU VIGAN MUSIQUE ROYALE DES GUIDES DE BELGIQUE - Direction Musicale : Yves SEGERS Œuvres de WEBER, BOUTRY, STRENS, DUKAS, RAVEL (le Boléro)
Mercredi 28 juillet	Place du Quai	MARCHE DES CREATEURS DE 18 H À MINUIT Avec les Fanfarons de Lasalle (Fanfare)
Jeudi 29 juillet	Place du quai	21 H 30 - AUX SONS DES QUAIS Monsieur Melon - Chanson Rock Manouchée - Paris
vendredi 30 juillet	Maison de Pays	18 H - VISITE THEATRALISEE Le Vigan d’aujourd’hui et d’autrefois avec la Compagnie Chrysalides
vendredi 30 juillet	Château d’Assas	21 H - THEÂTRE Albatros, spectacle théâtral tout public par la Compagnie Humani Théâtre
Samedi 31 juillet	Sur le Quai	21 H - SPECTACLE DE RUE L’Amour à la Ferré - Concert poétique autour des textes de Ferré, Apollinaire, Rimbaud
Mardi 3 août	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mardi 3 Août	Eglise Saint Pierre	21 H 30 - FESTIVAL DU VIGAN Orchestre de Chambre des Cévennes avec Aurélie SARAF, Harpe - François GILLES, Violon Solo conducteur : Scarlatti, Saint-Saëns, Debussy, Ravel, Miakosky
Mercredi 4 août	Place du Quai	MARCHE DES CREATEURS DE 18 H À MINUIT Avec Zanzibar (fanfare)
Vendredi 6 août	Musée Cévenol	21 H - SOIREE CONTES “Contes des premiers âges de l’Homme” Compagnie Partance avec Hervé Le Jacq
Samedi 7 août	Place du quai	21 H 30 - AUX SONS DES QUAIS Valery Boston - Chanson groove - Paris
Mardi 10 août	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mercredi 11 août	Place du Quai	MARCHE DES CREATEURS DE 18 H À MINUIT La Fanfare Anti-stress
Vendredi 13 Août	Eglise Saint Pierre	21 H 30 - FESTIVAL DU VIGAN Ensemble Orchestral Contrepoint et les Chœurs de l’abbaye de Sylvanes sous la direction de Michel Piquemal avec Béatrice URIA-MONZON, Mezzo-Soprano : Schumann: Missa Sacra, Brahms, Wagner
samedi 14 août	Maison de Pays	18 H - VISITE THEATRALISEE Le Vigan d’aujourd’hui et d’autrefois avec la Compagnie Chrysalides
samedi 14 août	Place du quai	21 H 30 - AUX SONS DES QUAIS Babayaga - Musique des Balkans...Rock - Clermont Ferrand
Dimanche 15 août	Temple	21 H 30 - FESTIVAL DU VIGAN Slava CHEVLIKOV, Orgue - Valéra DROUGOVSKOY, Basse : Tchaikovski, Rachmaninov, Schostakovitch, Moussorgski
Mardi 17 août	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mercredi 18 août	Place du Quai	MARCHE DES CREATEURS DE 18 H À MINUIT Les Goble Singers (Fanfare)
Jeudi 19 août	Temple	21 H 30 - FESTIVAL DU VIGAN Soirée Jazz Manouche «ROMANE» avec Romane, Guitare - Richard Manetti, Guitare - Marc-Michel Le Bevillon, Contrebasse
samedi 21 août	Place du quai	21 H 30 - AUX SONS DES QUAIS Caminos - Trad d’Amérique Latine - Turin
du 21 au 29 août	Halle aux sports	STAGE INTERNATIONAL D’AÏKIDO
Mardi 24 août	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mardi 24 août	Temple	21 H 30 - FESTIVAL DU VIGAN Laurent Korcia, Violon - Bruno Rigutto, Piano : Mozart, Ravel, Franck
vendredi 27 août	Maison de Pays	18 H - VISITE THEATRALISEE Le Vigan d’aujourd’hui et d’autrefois avec la Compagnie Chrysalides
Mardi 31 août	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mardi 7 septembre	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Samedi 11 septembre	Place du Quai	BAL RÉTRO, SUIVI D’UN SHOW JOHNNY HALLIDAY PAR THIERRY JOURNET, À PARTIR DE 19 H
Dimanche 12 septembre	Temple	17 H 30 - LES HEURES D’ORGUE Orgue et trompette : Haendel, J.S. Bach, G.Deleurue, Lully, Langlais, Dupré
Mardi 14 septembre	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Mardi 21 septembre	Place du marché	MARCHE PAYSAN DE 8 H À 13 H
Dimanche 26 septembre	Temple	17 H 30 - LES HEURES D’ORGUE Orgue, Préludes, avec J.C. Geiser : Lübeck, Bruhns, Vierne, Mendelssohn, Ropartz, J.S. Bach

REMERCIEMENTS Nous tenons à remercier les services techniques et les services de police municipale pour leur disponibilité et leur capacité à trouver des solutions quand il semble ne pas y en avoir.
Le service culturel

La ville se dote d’un Agenda 21

Nul ne peut plus douter que le plus grand défi que nous avons à relever aujourd’hui est bien celui du maintien des équilibres qui régissent la vie sur notre planète. Notre ville a décidé d’en assumer sa part.



Eric Doulcier avec Pierre Lieutaghi et Gilles Eric Seralini

Il y a quelques décennies un hurluberlu osait se présenter aux élections présidentielles et apparaissait sur l’écran de la télévision avec un verre d’eau à la main... Combien de quolibets, de sarcasmes et d’ironie méprisante devait recevoir alors René Dumont, il n’est jamais bon d’avoir raison trop tôt. Oui mais voilà, aujourd’hui le constat est bien là, implacable, nos ressources en eau sont fragilisées, polluées, gaspillées, l’air que nous respirons contient des particules qui provoquent irritations, allergies, maladies parfois très graves, et notre course folle vers un «développement» sensé être synonyme de bien-être aboutit à l’épuisement des ressources naturelles, à l’accroissement inquiétant de la disparition d’espèces et au bouleversement du climat sous l’action de «l’effet de serre» provoqué par nos émissions de polluants dans l’atmosphère. Au Vigan comme ailleurs les effets de ces désordres nous concernent ! Au sommet de la terre en 1992 à Rio, 173 chefs d’état décidèrent d’agir en lançant un plan d’action pour le 21ème siècle, ainsi est né l’«Agenda 21». Avec ses 40 chapitres, ce plan d’action décrit les secteurs où le développement durable s’applique dans le cadre des collectivités territoriales. En parallèle à ce plan d’action, une déclaration sur l’environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en oeuvre l’Agenda 21. Notre ville a choisi de s’impliquer dans cette démarche, consciente que nous avons tous, de notre place, un rôle à jouer dans la partie en cours, nous avons décidé de nous atteler à l’ouvrage, il serait irresponsable de penser que les problèmes ne viennent toujours que d’ailleurs...

Des mesures concrètes

Il ne s’agit pas de tout arrêter, il s’agit de penser, d’élaborer et d’agir autrement en mesurant les conséquences de nos ac-

tions afin de satisfaire à : «un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» Nombre de nos orientations se situent d’ores et déjà résolument dans cette optique de «développement durable» qui repose rappelons-le sur les trois piliers que sont le social, l’économie et l’environnement.

A titre d’exemple nous pouvons citer :
Les orientations du P.L.U. (Plan Local d’Urbanisme) visant à économiser l’espace, recentrer l’habitat, favoriser les déplacements doux, restituer les terres à l’agriculture.
Le schéma directeur d’eau potable qui va nous conduire vers une gestion plus économe de l’eau et proposera des pistes de recherche d’une ressource complémentaire.
L’automatisation progressive des arrosages des espaces verts.
L’abandon des herbicides. Le périmètre de protection de la source d’Isis, outil de portée réglementaire qui sécurisera ce qui est aujourd’hui notre unique ressource en eau. L’adhésion à l’étude de bilan énergétique des bâtiments communaux lancé par le Pays Aigoual Cévennes Vidourle
La volonté de valoriser le bois-énergie et l’abandon du projet communal de chaufferie bois du groupe scolaire Jean Carrière au profit du projet plus structurant pour le territoire du réseau de chaleur (à partir d’une chaufferie bois également) porté par une entreprise privée et la communauté de communes. L’introduction de l’alimentation bio à la cantine scolaire et l’incitation aux «circuits courts». La création de jardins familiaux. La mise à disposition d’espaces communaux pour l’éducation à l’environnement et à l’eco habitat. La gestion des cours d’eau et de la ripisylve* et la réflexion sur les transports solides des cours d’eaux dans le cadre des actions initiées par le S.I.V.U.

Ganges Le Vigan. La suppression des branchements d’eau potable en plomb et la mise en séparatif des réseaux eaux usées/eaux pluviales dans le cadre des compétences du SIVOM inter cantonal du Vigan La restauration de la section hydraulique du ruisseau du Coularou afin de protéger le quartier d’Arennes des désordres dus au débordement de ce cours d’eau.
La création d’une «passe à poissons» pour favoriser dans ce même ruisseau la circulation des salmonidés (ici les truites). Le soutien aux actions de sensibilisation à l’environnement, journées eco habitat, Fête de la Nature, journées mycologiques (reprises depuis cette année par la municipalité). Le tri sélectif des papiers, cartons et plastiques. La réflexion sur la gestion de proximité de la fraction fermentescible de nos ordures ménagères en coopération avec le S.YM.T.O.M.A. et la communauté de communes. Le fonctionnement en commission extra-municipale associant élus, associations et administrés ayant formulé le souhait de participer à la réflexion communale. La liste est longue... Il nous appartiendra, au fil de notre réflexion, d’enrichir cette liste par de nouvelles actions

Comment procéder

Il n’existe pas une méthode unique et infaillible pour élaborer un agenda 21. Chaque structure doit adapter sa manière de faire aux objectifs qu’elle s’est fixée et à ses propres particularités. Ainsi, la concertation ne sera pas organisée de la même manière selon que le porteur du projet est une commune, un département ou encore un bailleur social. Dès 2010 nous nous mettrons au travail afin d’élaborer «notre» agenda 21 qui sera ensuite proposé à l’agrément ministériel.
*Ripisylve : forêt riveraine



Une conférence des éco dialogues



Pierre Lieutaghi

Eco dialogues

Du 30 avril au 1er mai, la deuxième édition des éco-dialogues a permis de recevoir deux personnalités reconnues du monde scientifique, philosophique ou humaniste : l’ethnobotaniste, Pierre Lieutaghi et le biologiste, Gilles-Eric Seralini. Cette manifestation créée pour informer, éduquer et transmettre, a vu se dérouler conférences, débats, films, eco actions et propose même un travail en milieu scolaire. Février et mai 2010 ont connu, à peu de choses près, la même affluence dans la salle du cinéma Palace. Une répartition s’est faite entre les différentes interventions, débats, sorties ou films. Des questionnaires réalisés au cours des manifestations démontrent que le public adhère sans réserve à la formule retenue des débats et (éco) dialogues. Le public local est majoritaire et souscrit aux thématiques retenues qui sont globalement dédiées aux problèmes environnementaux, éclairés par les connaissances d’intervenants aux compétences reconnues dans tout l’hexagone. L’ambition des organisateurs est d’attirer un public toujours plus nombreux et venant de tous les horizons géographiques.

RAPPROCHEMENT AVEC L’UNIVERSITÉ

Convention ville du Vigan et université des sciences de Montpellier

En juillet 2009, la ville du Vigan organisait les «Rencontres du Terroirs», l’objectif était de faire connaître notre territoire viganais et ses nombreuses ressources culturelles, humaines et naturelles. Afin d’exploiter aux mieux ce potentiel, nous avons décidé de nous rapprocher des expériences des professionnels et de sensibiliser le grand public sur ses richesses.
Dans ce cadre, nous avons accueilli une stagiaire de l’université de sciences et avons noué des contacts avec les enseignants de l’université. En effet, l’université Montpellier 2 développe depuis un an une politique pédagogique dans laquelle les stages sont devenus prioritaires et souhaite développer fortement ses liens avec des collectivités locales pour notamment recevoir ses étudiants en stage. L’UM2 en contrepartie propose notamment de mettre à disposition ses capacités d’études et d’expertise dans des domaines intéressants ces collectivités dans le cadre de prestations ou projets scientifiques identifiés. Suite à ces contacts, en

février 2010, l’université a organisé au village de vacances du Vigan, «les Masteuriales 2010». Durant une semaine, 110 étudiants ont planché sur la biodiversité et de la richesse patrimoniale naturelle du pays Viganais afin d’en faire un vecteur de développement durable pour l’ensemble de ses habitants et des acteurs sociaux-économiques.
Les travaux issus de ce séminaire ont été présentés à un jury où siégeaient les enseignants, des élus de la commune et le président de la coopérative «Origines Cévennes». Certains projets ont été retenus par la ville et feront l’objet d’études complémentaires dans les mois à venir.

L’avenir passe par la recherche

Afin de concrétiser ce partenariat et persuadé que l’avenir du Vigan passe par l’éducation et la recherche, Eric Doulcier, maire du Vigan, s’est prononcé pour la signature d’une convention de partenariat entre la ville du Vigan et l’université de Sciences de Montpellier. Cette convention

cadre détermine les conditions et les modalités générales d’organisation de coopération entre les 2 institutions.

Les actions de collaboration pédagogique prendront les formes suivantes :
- accueil en collectivité territoriale de stagiaires UM2 pour des stages dans le cadre de leurs années d’études
- participation de la collectivité territoriale à des événementiels UM2 pour notamment des présentations « métiers »
- visites de la collectivité territoriale sur proposition d’une des parties
En échange, l’université propose son expertise dans certains domaines préalablement identifiés entre les parties, en fonction des besoins de la collectivité territoriale. Par ailleurs, des visites de la faculté de Sciences pourront être organisées pour les lycéens du Vigan afin qu’ils puissent mieux connaître les formations proposées par l’université.

L'éducation sous toutes les coutures

Approche peu banale de la politique de la ville, l'équipe municipale du Vigan a inscrit dans ses missions l'éducation mais aussi la transmission. Ce choix politique se décline dans toutes les actions menées par la municipalité et se traduit très concrètement dans la vie des élèves : de leur alimentation à leur lecture, en passant par l'intégration d'élèves handicapés. Gros plan.

L'éducation peut être considérée par le petit bout de la lorgnette et chacune de ses composantes traitées séparément. On peut aussi considérer sa problématique d'ensemble et la traiter dans sa globalité. Dans cet esprit, plusieurs opérations sont conduites et d'autres encore prendront le relais. Ainsi, l'alimentation peut être abordée de multiples façons et l'on connaît trop bien la triste réputation des cantines scolaires. Pourtant la nourriture, outre son importance dans l'hygiène de vie, véhicule aussi un «choix» de vie. Mais pour convaincre les enfants de l'importance de l'alimentation et de la façon de l'aborder, les personnes encadrant les enfants doivent adhérer au projet. Dans le cadre de son partenariat avec l'association «un plus bio», la ville du Vigan a initié une formation visant à faciliter l'utilisation de produits bio en restauration collective. La formation a consisté en une sensibilisation des équipes à l'agriculture bio : cuisinier, diététicienne, ATSEM , personnel de surveillance du temps repas des écoles élémentaire et maternelle (une vingtaine de personnes). La rencontre s'est déroulée chez Yvette et Andy Depeyer, maraichers biologiques à Figaret, sur leur exploitation. Après un tour de table où chacun s'est présenté, Yvette et Andy parlent alors de leur activité. Ils travaillent en terrasse sur 1 hectare. Leur maraichage et la production de plants sont écoulés en vente directe sur le marché. Ils ne cultivent pas moins de 35 espèces de légumes mais produisent également des graines (tomates, courges, poivrons, aubergines....). Ils exposent la complexité de la production pour la vente en direct. Il leur faut en effet anticiper sur les plantations pour des stands systématiquement achalandés. D'où un planning et une programmation de plantation à respecter. Cette formation s'était fixée pour buts et objectifs d'éveiller les papilles, de faire découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles couleurs, de nouvelles formes. «Nous voulions émerveiller par la biodiversité. Rappeler l'importance de manger bon tout en rétablissant le lien avec la terre nourricière. Alimenter des enfants à la cantine n'est pas neutre, ce n'est pas seulement nourrir pour nourrir, c'est une responsabilité. Cette formation a dépassé les espérances initiales. Elle a permis un grand déclic chez le personnel. Cette rencontre a été l'occasion de nombreux échanges.» s'enthousiasme Sylvie Arnal, adjointe en charge du dossier. Les personnes présentes découvrent une agriculture biologique, synonyme de produits de terroir, de circuit court respectueux de l'environnement et garant de produits frais. Enfin la découverte du métier d'agriculteur bio amène une grosse prise de conscience du travail immense que doivent fournir Yvette et Andy. Elle entraîne un respect du travail, un respect de la nourriture, une prise de conscience par rapport au gaspillage, une prise de conscience de l'impact sur la santé. Et surtout, un autre regard sur ce qui compose l'assiette des enfants. «Cette rencontre a été très positive car le personnel ne s'était pas impliqué dans la démarche bio et locale qui nous tient à cœur. J'avais l'impression d'être en décalage avec eux. Cette visite a permis un véritable déclic. Vraiment j'insiste sur cet aspect.» ajoute encore l'élue. La visite s'est achevée par un goûter sur les terres de Figaret, goûter bio évidemment qui a permis de découvrir de nouvelles saveurs et qui a eu un succès fou !! «Le personnel, réticent au départ, il faut bien l'avouer, a eu vraiment beaucoup de mal à repartir et ils en parlent encore »

«Lire et faire lire»

La lecture est l'un des piliers de la réussite scolaire. Il ne faut donc négliger aucune piste pour amener les enfants à maîtriser la lecture. L'Association créée par Alexandre Jardin, portée depuis 2005, par la ligue de l'enseignement du Gard, a été choisie comme vecteur. «Lire et faire lire» est une action intergénérationnelle par laquelle des bénévoles partagent le plaisir de lire avec des enfants des écoles. Les bénévoles, lectrices et lecteurs, s'adressent à des groupes de 6 à 8 enfants, et s'engagent sur une année, à raison d'une à deux heures de lecture par semaine. Par la magie des mots et des histoires en tournant les pages du livre, en découvrant les illustrations, les enfants s'approprient au fil des séances, le plaisir de découvrir de nouvelles histoires, et à leur rythme, s'investissent dans la lecture. Ces moments de lecture permettent de découvrir les ouvrages classiques qui constituent notre patrimoine littéraire. La fréquence des interventions et le choix des livres sont définis en accord avec l'équipe éducative. Ce projet repose, vous l'aurez compris sur des bénévoles, le plus nombreux possible pour couvrir un maximum d'élèves. Aussi, la mairie recherche activement des personnes intéressées par ce projet. Avis aux amateurs de lecture ayant un bon rapport avec les enfants.



Livret écocitoyen

Petit bijou réalisé par les enfants de l'école du Vigan, avec l'aide de Nelly Espinet qui gère la bibliothèque de l'école, le livret écocitoyen a été tiré à 200 exemplaires grâce à un financement de la commune. «Nelly fourmille d'idées» se réjouit Sylvie Arnal, l'élue en charge du dossier. «Elle réalise avec les enfants un minimum de 3 expositions par an. Les recherches de documentation se font sur tous les supports, livre, vidéos, internet et même sur le terrain.» Cette employée communale se charge des cours d'informatique et permet aux enseignants de dédoubler leur classe pour travailler en petit groupe. «Ce n'est pas une simple BCD, elle a su créer des espaces gais et attrayants pour accueillir les enfants. Notamment après la cantine, ceux qui souhaitent s'isoler et bénéficier d'un temps calme pour lire. Ce lieu est un lieu neutre, d'écoute. Cette BCD offre une richesse énorme aux enfants comme aux instituteurs.» Un lieu d'accès à la lecture, avec une personne compétente dédiée.

Le handicap à l'école

Depuis la loi du 11 février 2005, la scolarisation des élèves handicapés est un droit. Trois modalités de scolarisation se déclinent selon le degré de sévérité du handicap : la scolarisation de l'élève handicapé dans une classe ordinaire du milieu ordinaire, la scolarisation de l'élève handicapé dans une classe spécialisée du milieu ordinaire, la scolarisation de l'élève handicapé dans une classe spécialisée du milieu spécialisé. C'est ainsi que dans les écoles élémentaires, les classes d'intégration scolaire (CLIS) ont pour vocation l'accueil d'enfants atteints d'un handicap physique, sensoriel, mental, ou des troubles cognitifs. L'école élémentaire du Vigan s'enorgueillit d'accueillir l'une de ces classes. La seule de la circonscription. La municipalité souhaite sensibiliser l'ensemble des parents d'élèves à son action et valoriser sa place au sein de la commune. Placée sous la responsabilité de l'inspectrice de l'Education Nationale, Brigitte Mirande, elle facilite la scolarisation de neuf élèves sous la tutelle d'une enseignante spécialisée. Catherine Guyon, est titulaire de l'option D du certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires. Cette enseignante est reconnue professionnellement pour son expertise. La capacité d'accueil de cette classe permettrait de scolariser encore trois autres élèves avec ces besoins éducatifs particuliers. Un projet personnalisé de scolarisation (PPS) définit les modalités de déroulement de leur scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales, paramédicales répondant à leurs besoins particuliers. Il est élaboré à la demande de la famille par une équipe pluridisciplinaire, qui évalue les compétences, les besoins et les mesures mises en œuvre dans le cadre du parcours de formation, en s'appuyant notamment sur les observations réalisées dans ces domaines par l'équipe de suivi de la scolarisation, qui comprend la famille, l'enseignant référent de secteur, Isabelle Bousquet, et les enseignants qui ont en charge l'élève. L'équipe de suivi facilite la mise en œuvre et assure le suivi du PPS, procède, au moins une fois par an, à l'évaluation de ce projet et de sa mise en œuvre, propose les aménagements nécessaires à la garantie de la continuité du parcours de scolarisation. La CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), instance de décision, peut accorder des prestations d'accompagnement du PPS. L'accueil des enfants porteurs d'un handicap dans les écoles est alors favorisé par la présence des auxiliaires de vie scolaire (AVS individuels ou collectifs), avec l'appui des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), par l'utilisation de matériel adapté. La CLIS du Vigan bénéficie de ce personnel auxiliaire pour l'ensemble de la classe. La CLIS de l'école élémentaire du Vigan est une classe à part entière : son projet s'inscrit dans le projet d'école et a pour objectif d'entretenir une correspondance scolaire avec une classe du même type, située à Lorient (Morbihan) mais d'autres sont à l'étude. Si les élèves se constituent une enveloppe groupale au sein de cette classe, préservant leur construction identitaire, ils côtoient également régulièrement les autres élèves lors de temps partagés. Ils sont effectivement accueillis dans les autres classe de l'école pour suivre l'enseignement de disciplines bien ciblées et garantir leur autonomie, car à terme, ce qui est visé, c'est une insertion sociale et professionnelle réussie.

Les tarifs actuels de la restauration scolaire sont ceux qui ont été fixés par le conseil municipal en septembre 2008. A cette date, le repas était acheté par la ville à la société Molostoff au prix de 3,43 € par repas. Depuis 2009, le prix du repas est passé à 3,78 € soit une hausse de 10%.

La commune prenant déjà à sa charge une part importante du coût du repas (un repas payé pour un enfant en primaire 2,43 € coûte en réalité 3,78 €, soit 1,35 € pris en charge par la commune), le conseil municipal du 18 juin a donc décidé de répercuter cette hausse. A compter de la rentrée 2010/2011 les tarifs seront donc les suivants :

INSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES	TARIF 2010-2011	Familles viganaises	
Maternelle	3,95	TARIF GENERAL (familles soumises à l'IR) *	TARIF 2010-2011
Primaire	3,95	Maternelle	2,06
Familles ne résidant pas sur la commune	TARIF 2010-2011	Primaire	2,43
Maternelle	3,07	FAMILLES VIGANAISES	
Primaire	3,44	TARIF GENERAL (familles non soumises à l'IR) *	TARIF 2010-2011
* IR = impôt sur le revenu		Maternelle	1,67
		Primaire	1,91



Jacques Guttierrez : Président du CIAS

ACTION SOCIALE

Du CCAS au CIAS

Des bureaux de bienfaisance au bureau d'aide sociale, l'action sociale à l'échelon communal a traversé les siècles. En 1986, l'appellation «centre communal d'action sociale» a permis l'abandon du terme aide sociale au profit d'action sociale. Ce cheminement a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Dès 2005, Jacques Gutierrez et Jean-Pierre Lacroix participent à un colloque sur le sujet. En 2006, la communauté de communes du pays viganais choisit de prendre la compétence optionnelle «action sociale à intérêt communautaire». Après autorisation du préfet du Gard, le transfert de compétence entraîne la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Cette

structure déménage dans des locaux indépendants. La ville du Vigan a joué un rôle moteur dans cette nouvelle activité. Outre son personnel, la communauté a transféré son savoir-faire, son ingénierie et son expérience en la matière. Deux élus viganais siègent dans cette instance et l'un en assure la présidence. A ce jour, les communes ne détiennent plus que la compétence en faveur des personnes âgées. Dès 2011, le CCAS de la ville du Vigan sera dissout. La ville ne conservera qu'une commission pour gérer les relations intergénérationnelles et les logements sociaux. L'action sociale se décline aujourd'hui entièrement à l'échelon intercommunal. La ville du Vigan se réjouit de cette expérience et du nouveau souffle apporté à l'action pour les personnes en difficultés, pour l'ensemble des 22 communes. Le CIAS du pays viganais est installé 1 parc des Châtaigniers, en lieu et place de l'ancienne maison de repos.

LIBRE EXPRESSION

Un an sans Petit Journal, quoi de neuf sur Le Vigan ? Pas grand chose : une communication pour le moins «silencieuse».

Nous nous exprimons dans les conseils municipaux. Nous nous sommes abstenus sur le budget 2010 car la municipalité mettait au vote un projet de rénovation du centre ville d’un montant très élevé (3 650 000€) sans en présenter le contenu. Nous pensons que beaucoup de temps a été perdu (schéma directeur d’eau potable, périmètre de protection de la source d’Isis) . Sans ces documents il sera difficile d’obtenir des subventions pour la réhabilitation du centre ville. Les éco-dialogues : pourquoi sommes-nous contre ? Un budget de 40 000€ pour 6 conférences dans l’année (la dernière n’attirant qu’une centaine de personnes). La ville en a t’elle les moyens ? En ce qui concerne l’avenir du Vigan, c’est l’emploi qui l’assurera plus que l’événementiel.

Liste «Tous pour le Vigan»

Pour ceux qui aiment le Pays Viganais et la ville du Vigan. La mésentente entre la Communauté de Communes et la mairie est un problème inadmissible dans la mesure ou elle entrave bon nombre de projets. A qui la faute ?

Nous nous réjouissons de voir le changement d’optique de la municipalité pour l’année 2009 concernant le village vacances. Celui-ci est en gestion municipale comme nous le prônions. La mise en place d’une bonne gestion a permis une évolution du remplissage pour tout l’été et une grande partie de l’année malgré l’absence d’un site internet pour les réservations.

Nous nous inquiétons du manque d’anticipation de la mairie concernant la réforme des collectivités territoriales et la baisse des ressources qu’elle pourrait entraîner. Nous nous questionnons sur l’augmentation des charges en personnel (+ 200 000€ en 2009). De toute évidence, nous resterons vigilants sur l’évolution de ces dossiers.

Un Nouveau Souffle

Assister aux réunions publiques est un bon moyen de faire exister le débat démocratique et d’amener nos élus à un peu plus d’ambition pour le pays.

Pascaline DRUYER « Tous pour Le Vigan »

Nouveaux Arrivants



Bar Le Rallye
Boulevard du Plan d’Auvergne
Mme Yankov Béatrice
Ouvert depuis le 1er mai 2010
Bar – Snack- Brasserie - Glaces - Cocktails



Secrets d’Artisan
27 boulevard des Châtaigniers
Mr Senegas René
Peinture - Droguerie - Revêtement de sols
Ouvert depuis le 27 avril 2010



Presse Vignaise
12 avenue Emmanuel d’Alzon
Mr Pelenc Eric
Journaux – Confiserie – Carterie - Librairie – Papeterie
Repris depuis le 01 avril 2010



Photovigan.com
Avenue Emmanuel d’Alzon
Mrs Decorde V – Lebeaux P
Nouvelle adresse depuis mars 2010



Le Paradis des Petits
Place du marché
Mr Finiels Bruno
Ouvert depuis le 2 février 2010
Puériculture - Jouets de 0 à 2 ans
Hygiène jetable pour enfants et adultes



A Chat Perché
5 rue des Barrys
Mlle Bourcy Virginie
Prêt a porter - Enfants de 0 à 16 ans
Ouvert depuis le 13 mars 2010

des trois griffes. La foule les renverse lorsqu’elle apprend la nouvelle de la seconde abdication de l’empereur et du retour du roi Louis XVIII (3 juillet 1815).

Au XIX^e siècle, si l’aqueduc et les canalisations traditionnels se maintiennent, ils sont de plus en plus fragiles et rendent parfois le débit des griffes capricieux. A la fin du Second Empire (1867), une canalisation en ciment est installée et va rester en service jusqu’en 1927. Dans les années 1930, la municipalité décide de remplacer ladite canalisation par des conduites en fonte. Ornements incontestables et emblèmes de la Place du Marché et de la Promenade du Quai, les griffes confèrent un aspect bien languedocien à la ville du Vigan et dans nos pays de soleil, l’eau qui coule des fontaines, comme à discrétion, est ressentie chez les Viganais comme le signe rassurant et presque fraternel de la vie des êtres et des lieux.

Académie des Hauts Cantons. ©Tous droits réservés.



Le griffe place du Quai

ETAT CIVIL

Du 01/01/2010 au 31/05/2010

Naissances : 17

- BARBADO Liam Grégory né le 25/02/2010 de BARBADO Denis et de METGE Julie
- BASTIDE Dylan Christian Patrick né le 09/03/2010 de BASTIDE Ophélie
- BELLARCH Isrâ née le 26/01/2010 de BELHARCH Saïd et de TAHIRI Siham
- BELKAÏD Lamia née le 25/05/2010 de BELKAÏD Mimoun et de BELKAÏD Moumna
- BELOUD Wanissa née le 17/02/2010 de BELOUD Ossama et de JADDI Nadia
- BLONDEL Laura née le 10/02/2010 de BLONDEL Aurélie
- CIECKO Swan Rémy Johan né le 19/01/210 de CIECKO Rudy et de REMY Emilie
- COURTAUT Charly Alain Léon né le 27/04/210 de COURTAUT Alain et de IMBERT Laure
- DARDANNE Anthony Mustapha né le 13/03/210 de DARDANNE Mickaël et de BADAOUTI Sophie
- FESQUET Gaëtan Alexis né le 22/05/2010 de FESQUET Johann et ROUX Isabelle
- HAJI Naïm Younes né le 12/03/2010 de HAJI Mohamed et de HAJI Nadia
- LOUIS-JEAN- - LESAGE Amarù né le 16/01/2010 de LOUIS-JEAN Sylvain et de LESAGE Fanny
- MIRIVEL Mélyssa Françoise Joëlle née le 03/02/2010 de MIRIVEL Dandot et de BELUJON Christelle
- MUNIER Bryan né le 26/03/2010 de MUNIER Angélique
- OULDKACEM Naila née le 28/02/2010 de OULKACEM Chabène et de MURAGLIA Jessica
- VITALIS-GUERINEAU Laura Emma née le 20/05/2010 de VITALIS-GUERINEAU Nicolas Yves et de LELONG Sabrina
- ZANZAN Soukayna née le 14/05/2010 de ZANZAN Abdelkader et de BOUZHAHZAH Nawal

Mariages : 3

- MESSAOUDI Rachid et ABOUNIDA Malika mariés le 22/01/2010
- BENHAMMOU Rachid et AMARCHOH Sihame mariés le 13/03/2010
- FESQUET Vincenzo et TORRES Ana Ysabel mariés le 15/05/2010

Décès : 40

- Mme BRUN veuve VIVENS Juliette Marie Joséphine décédée le 03/01/2010
- Mme MAURIN épouse VERDELHAN Yvette Louise décédée le 01/01/2010 à MONTPELLIER (Hérault)
- Mlle CROISILLE Fernande Mathilde décédée le 07/01/2010
- Mme LOPEZ veuve AIGOUY Carmen décédée le 12/01/2010
- Mme VACHRY veuve ALANCHE Colette Michèle Elia décédée le 16/01/2010
- Mlle RAYMOND Suzanne décédée le 20/01/2010
- M. BARRAL Roland André Louis décédé le 23/01/2010
- Mme DURAND veuve SALENDRES Reine Paule Berthe décédée le 19/01/2010 à GANGES (Hérault)
- Mme AUDU veuve PANAFIEU Georges Charles décédé le 27/01/2010
- Mme DE MENIS veuve LECA Anne Marie décédée le 27/01/2010
- Mme METGE veuve ALEXANDRE Odette Marguerite décédée à GANGES (Hérault)
- Mme ABRIC veuve SAYAS Josette Marie Hermance décédée le 30/01/2010
- Mme PRADEILLES Renée Marie décédée le 01/02/2010
- Mme BOURRIER veuve VIDAL Ginette Lucie décédée le 17/02/2010
- Mme TESTÜD veuve MONNA Pierrette Jeanne décédée le 20/02/2010
- M. GRAILLE Paul Félix décédé le 22/02/2010
- Mme GROSSET veuve RECOLIN Blanche Ferdinande Yvonne décédée le 23/02/2010
- Mme MAILLE veuve BOISSON Yvonne Maria Berthe décédée le 28/02/2010
- M. FADAT Jean Alban Marie décédé le 24/02/2010 à GANGES (Hérault)
- Mme MENARD veuve NUYTS Germaine Marie-Louise décédée le 03/03/2010
- Mme MORSAINST veuve GABEL Marthe Rose Marie Eva décédée le 11/03/2010
- Mme ARANDA veuve CAMBESSEDES Marie-Louise décédée le 14/03/2010
- M. FERRAL Paul Maurice Elie décédé le 06/03/2010 à GANGES (Hérault)
- M. REBOUL Edmond Charles Jean décédé le 10/03/2010 ,à GANGES (Hérault)
- M. FINIELS Gérard Marc décédé le 17/03/2010 à MONTPELLIER (Hérault)
- Mme CAUSSE veuve BONNET Mathilde Agnès Andrée Marie décédée le 27/03/2010
- M. ROMANO Bénito décédé le 27/01/2010 à GANGES (Hérault)
- Mme PEYRIERE Veuve BEAUMELLE Lucette Agnès Victorine décédée le 06/04/2010 à MASSY (Essonne)
- M. BAZIN Marc Frédéric Georges décédé le 05/02/2010 à GANGES (Hérault)
- Mme MARCORELLE veuve WHEELER Carmen Marie décédée le 17/04/2010
- Mme CAUSSE épouse SOULIER Simone Raymonde décédée le 17/04/2010 à MONTPELLIER (Hérault)
- M. COMBERNOUX Jean Louis Emile décédé le 07/05/2010
- Mlle SOLIE Georgette Anna décédée le 09/05/2010
- Mme GORREL épouse AUZANNE Claude décédée le 10/05/2010
- M. RICARD Léonce Eugène décédé le 13/05/2010
- Mlle BAYLE Henricie Francine Marie décédée le 19/05/2010
- M. DAUBA Eric Michel Roland décédé le 20/05/2010
- Mme FOULQUIER veuve DURAND Yvette Marie Jeanne décédée le 27/05/2010



Exposition au Musée Cévenol

A L'ORIGINE DU CAUSSE. NOUVEAU REGARD SUR LA PREHISTOIRE DU CAUSSE DE BLANDAS du 29 mai au 31 octobre 2010

Durant l'été 2009, des spéléologues ont découvert une stèle à l'intérieur d'une grotte déjà visitée. Une fois dégagée par les archéologues de la Direction des Antiquités de la Région Languedoc Roussillon puis déposée au Musée Cévenol, il apparaît que la stèle avait été placée là pour condamner la galerie. Derrière, la suite de la galerie est apparue telle que l'avait laissée les hommes 5000 ans plus tôt. Les vestiges sont nombreux : aménagements en terrasses, caniveaux, nombreux vases entiers ou brisés, ossements humains, tracés linéaires organisés sur les parois.... Le site découvert est exceptionnel et regroupe tous les aspects des sites occupés sur le Causse de Blandas durant le Néolithique : habitat de surface, cavité citerne et sépulcrale. C'est cette spécificité de la vie des premiers habitants du Causse que l'exposition du Musée Cévenol veut faire découvrir aux visiteurs.

L'exposition est conçue autour de 15 panneaux, chacun associé à une ou deux vitrines de mobilier archéologique, documents d'archives, de reconstitutions et de maquettes. Elle aborde l'historique des recherches ; montre les différentes étapes du Causse, l'installation des premiers caussenards, leur mode de vie et leurs coutumes ; elle met en évidence le rôle important joué par les spéléologues, ceux d'aujourd'hui qui nous permettent de découvrir des grottes occupées par les hommes du néolithique, mais aussi par les «spéléo de la préhistoire», qui portaient à la découverte des sous-sols pour la recherche de l'eau. Cette denrée rare à la surface du Causse et indispensable à la vie, récupérée dans des grands vases et stockée dans ces grottes à plusieurs mètres sous terre. Il est à noter que la plus grande partie des objets exposés provient de fouilles récentes et n'a encore jamais été montrée au public. La stèle découverte dans la grotte de la Baumelle, d'un état de conservation exceptionnel, sera la pièce maîtresse de l'exposition.

Un catalogue d'exposition agrémenté de circuits de découvertes des sites archéologiques du Causse de Blandas, viendra compléter les informations de l'exposition.
MUSÉE CÉVENOL 04 67 81 06 86

Expositions de l'été

Espace Plein Art

Du 3 juillet au 30 août 2010
- Roger André, Artiste peintre
- Benoit André, Artiste peintre

Château d'Assas

Du 18 juin au 14 août 2010
Perspective de lumière
de Peter Schneider

Chapelle de la Condamine

26 Juin au 10 Juillet
« La madone de Laroque en Afrique »

Salle Wesley

Dans le cadre du festival de Musique
Du 17 juillet au 24 août
Juillet : Paul CARRARD, Peintre - Roland DAUTRY, Céramiste
Août : Martine TROUIS, Peintre - Christian GLACE, Sculpteur

Permanence des adjoints

	JOUR	HORAIRE
Sylvie ARNAL	jeudi	de 14 h à 16 h
Laurence AUDREN	mardi	de 9 h à 11 h 30
Anne-Laure GARRIGUES	vendredi	de 15 h à 17 h
Pascal GOETZINGER	jeudi	de 15 h à 17 h
Jacques GUTIERREZ	lundi	de 10 h à 12 h
Christian LANGET	jeudi	de 13 h 30 à 16 h 30
Jean-Marie MISS	jeudi	de 8 h 30 à 12 h

Vous pouvez aussi contacter l'un ou l'autre des services municipaux :

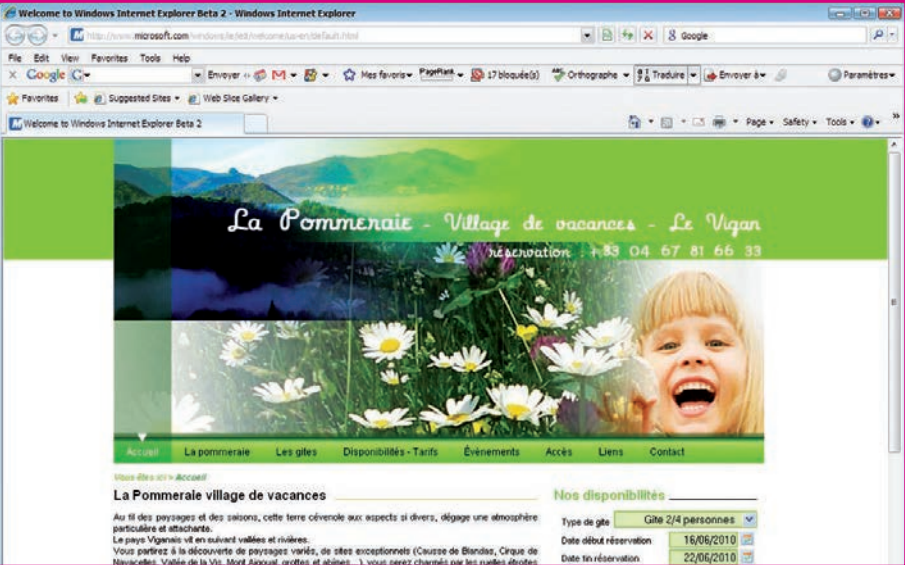
Affaires scolaires : service.scolaire@levigan.fr
Cantine : service.cantine@levigan.fr
Etat civil : service.etat-civil@levigan.fr
Musée cévenol : service.musee-cevenol@levigan.fr
Police municipale : service.police-municipale@levigan.fr
Prévention : service.prevention@levigan.fr
Réservation des salles : service.reservation-salles@levigan.fr
Ressources humaines : service.ressources-humaines@levigan.fr
Secrétariat général : service.secretariat-general@levigan.fr
Service de la communication : service.communication@levigan.fr
Service de la culture : service.culturel@levigan.fr
Service des eaux : service.des-eaux@levigan.fr
Service des élections : service.election@levigan.fr
Service des finances : service.finances@levigan.fr
Service de l'urbanisme : service.urbanisme@levigan.fr
Services techniques : service.technique@levigan.fr
Village de vacances : village.vacances@levigan.fr

Nouveaux horaires de la Mairie

Depuis le 1er mai 2010 les horaires d'ouverture de la Mairie sont les suivants :
Matin : 9h00 – 12h30
Après-midi : 13h30 – 17h00

Les Marchés paysans du mardi

Chaque mardi, jusqu'à mi-octobre, retrouvez les producteurs locaux qui proposent diversité, fraîcheur, qualité des produits sur leurs étals.
Le marché se tient chaque mardi matin de 8h à 13h derrière les Halles.



Depuis le 1er juin 2010, le village vacances La Pommeraie, géré par la ville, dispose de son propre site internet.

Les internautes peuvent ainsi y découvrir le village vacances, les gîtes, l'environnement etc... La disponibilité des gîtes selon leur capacité d'accueil actualisée au fur et à mesure des réservations est également accessible. Par cette présence sur le web, le village se dote d'un outil de communication moderne qui répond à l'attente des vacanciers et permettra ainsi d'améliorer la visibilité du village et, espérons-le, d'augmenter sa clientèle.

www.village-vacances-cevennes.fr

Le Petit Journal du Vigan n° 4 – juin 2010

Mairie du Vigan
30120 Le Vigan

04 67 81 66 00

service.communication@levigan.fr

Directeur de la publication :
Eric Doulcier
Directeur de la rédaction :
Pascal Goetzinger
Illustrateur : Yann Dumur

Ont participé à ce numéro : Sylvie Arnal, Laurence Audren, Joel Bouis, Céline Cammarata, Anne et Bernard Dentan, Eric Doulcier, Anne-Laure Garrigues, Pascal Goetzinger, Jacques Guttierrez, Christian Langet, Jean-Marie Miss, Académie des Hauts Cantons

© des photos : droits réservés

Impression : Imprimerie Clément, Le Vigan

Imprimé sur papier 100 % recyclé
Tirage : 3500 ex.
Dépôt légal : juillet 2010
N° ISSN en cours d'attribution